



Déclaration CGT Rhône-Alpes sur les enjeux d'enseignement supérieur et de recherche

L'enseignement supérieur et la recherche sont devenus un enjeu fort et éminemment stratégique dans les politiques régionales. Avec l'autonomie des Universités d'abord (loi des Libertés et Responsabilité des Universités, dite « Loi Pécresse »), puis le déploiement d'appels à projets multiples dans le cadre du Grand Emprunt (les *Equipex*, *Labex*, *Ilex*¹) La recherche de l'excellence cache mal une mise en concurrence généralisée et exacerbée : entre chercheurs, équipes, universités, entre territoires infra-régionaux, entre régions elles-mêmes (60% des crédits alloués dans le cadre des Equipex sont concentrés dans les Régions Ile de France et Rhône-Alpes). Réservés à quelques territoires, ces crédits sont également concentrés sur les filières susceptibles de trouver des débouchés économiques. Les sciences humaines et sociales demeurent les parents pauvres de cette politique. Cette mise en concurrence s'effectue dans le contexte général de la révision générale des politiques publiques (RGPP), s'appuie sur un contournement des instances universitaires existantes par la création de superstructures technocratiques, et amplifie une déstructuration de la recherche tant privée que publique.

La CGT est elle aussi pour l'excellence du système d'enseignement supérieur et de la recherche :

1. Une excellence équilibrée et plurielle, non excluante

La CGT souhaite l'excellence du service public d'enseignement supérieur et de recherche, mais non pas une excellence excluante, reposant sur une mise en concurrence exacerbée des équipes et des territoires, impliquant une déstructuration de nombreux collectifs de travail dans les établissements rhônalpins d'enseignement supérieur et de recherche. La CGT veut encourager une excellence intégrante et multidimensionnelle. Ce ne sont pas des « pôles » excellents, et encore moins des « pépites » d'excellence² que nous visons, mais bien des *systèmes* excellents, permis par le travail d'équipes constituées par des hommes et des femmes, travail humain singulièrement absent de tout ce discours entourant la recherche de l'excellence pour l'excellence. Pour nous, l'équilibre territorial, au niveau régional mais aussi au niveau national, ainsi que la cohésion sociale, font partie intégrante de l'excellence ; ils en constituent un critère à part entière : le ratio de publications ne saurait constituer le seul critère d'évaluation des chercheurs et des équipes.

2. Une excellence démocratique (en interne et en externe)

Toute politique peut prétendre viser l'excellence seulement si elle est menée de manière démocratique. La Cgt n'est pas contre le principe des PRES, si ces structures permettent de renforcer les coopérations entre établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche, d'améliorer le service public. Mais elle déplore les modalités opaques et technocratiques selon lesquels ils se sont imposés dans le paysage de l'enseignement supérieur et la recherche, en favorisant une vision élitiste de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans l'enseignement supérieur comme dans les organismes de recherche, des instances scientifiques comportant une majorité d'élus, doivent assurer la cohérence nationale et développer la politique scientifique au sens ambitieux du terme, et pas dans une stricte logique d'externalisation des services de R&D des entreprises. En effet, l'indépendance et la réalisation des missions de service public d'ESR ne pourront être garantis que si les scientifiques (chercheurs et universitaires) ont les moyens de peser sur les orientations de la recherche, à la fois au niveau des conseils scientifiques nationaux des organismes, et au sein des conseils scientifiques des

1 Equipex (« Equipements d'excellence »), les Labex (« Laboratoires d'excellence »), ou encore les Ilex (« Initiatives d'excellence »).

2 Expression utilisée lors de la présentation de l'IDEX de Grenoble – Chambéry, par Yannick Vallée, lors de l'assemblée plénière du 18 janvier 2011, au Conseil Economique, Social et Environnemental Rhône-Alpes.

établissements universitaires. Or, les projets d>IDEX déposés dans le cadre du grand emprunt, qui prendront la forme de fondations de coopération scientifique, vont encore plus loin dans cette dérive en excluant totalement la communauté scientifique des instances de décision.

La démocratie dont doit faire preuve l'ESR dépasse le cadre de ses instances décisionnaires. Le monde de l'ESR dans sa diversité est au service de la société ; une de ses missions premières est bien l'aide à l'élévation générale du niveau de réflexion et de connaissances dans notre pays. Cela suppose une coopération équilibrée entre les universités et les organismes de recherche publics et privés. Ainsi, non seulement les universités ne doivent pas être éclatées entre quelques pôles d'excellence, sur le modèle des actuels pôles de compétitivité, mais selon la Cgt, les pôles de compétitivité eux-mêmes doivent devenir des pôles de développement au service des territoires et des populations. « *Nous voulons aller vers un monde de coopération, de partage des connaissances, de solidarités* » ; « *il y a besoin d'agir pour que les financements publics, les organismes de recherche, les universités, servent au développement de l'emploi pour des productions utiles, plutôt qu'au développement des dividendes !* » (déclaration du collectif CGT Recherche, Industrie, Formation de l'Isère). Il ne s'agit pas d'instrumentaliser les sciences humaines et sociales en aval des recherches, pour faire accepter les innovations développées, décidées et financées en dehors de toutes concertations et de tous processus démocratiques. C'est bien pour une recherche inscrite dans son environnement socio-économique que la Cgt se bat, sur des bases démocratiques fortes, et selon des relations équilibrées entre les différentes composantes qui caractérisent aujourd'hui le monde de l'ESR dans sa globalité et dans sa complexité.

Cela implique également une meilleure implication de l'ensemble de la société civile dans les grands choix de politique scientifique. Celle-ci ne peut bien évidemment se résumer aux représentants du patronat et des entreprises.

3. Une excellence de la proximité, en réaffirmant le lien étroit entre formation et recherche

L'excellence, pour ne pas être excluante, doit être équilibrée. L'équilibre repose ici par le maintien des universités sur leur territoire, au sens fort du terme « universités », c'est-à-dire dans toute leur complexité et leur diversité, intégrant tout à la fois les activités de recherche et d'enseignement, et les articulant en leur sein.

Tous les territoires ont des potentiels, le rôle des financements publics dédiés à la recherche ne consiste pas à sélectionner quelques pôles restreints d'excellence, mais d'aider à la valorisation et au développement de tous les territoires, de tous les sites. Respecter les étudiants et participer à l'élévation générale de leurs capacités de réflexion et de leur niveau de connaissances, c'est maintenir des universités dans les territoires, comprenant en leur sein une activité de recherche de haut niveau, et des possibilités de trajectoires d'études complètes allant de la licence au doctorat.

L'enseignement est une activité essentielle dans notre société en évolutions rapides et perpétuelles, il ne doit pas apparaître comme une punition à l'encontre des « mauvais » chercheurs (c'est-à-dire les chercheurs non ou peu publiants), mais doit être valorisé, en favorisant un enseignement assis sur des projets de recherche, afin de permettre aux étudiants d'accéder à des travaux de recherche, quelle que soit leur année d'études, quel que soit le territoire sur lequel ils suivent leurs études. La Cgt Rhône-Alpes a décidé de s'investir sur ces enjeux de taille, autour de trois axes :

Axe 1 : Rassembler les forces syndicales à l'intérieur des Universités (forces qui se battent d'ores et déjà contre cette logique de l'excellence pour l'excellence conduisant à l'exclusion et à la réduction des services publics).

Axe 2 : Organiser des initiatives interprofessionnelles ouvertes autour de ces questions, singulièrement à Lyon et Grenoble.

Axe 3 : Travailler un diagnostic régional détaillé sur l'appauvrissement de la recherche privée, par l'utilisation à moindre coût et l'instrumentalisation de la recherche publique.

Lyon, le 4 mai 2011